

-----  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITE DE DIRECTION  
Séance du 03 Octobre 2013**

Date de convocation :  
Le 13 septembre 2013

Nombre :  
- délégués titulaires : 17  
- de présents : 6  
- de votants : 6  
  
- délégués suppléants : 12  
- de présents : 4  
- de votants : 4

L'an **deux mille treize**, le **03 octobre** à dix-huit heures, le Comité de Direction s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Guy HUART**, Président, suite à la convocation qui lui a été faite le 13 septembre 2013.

**Étaient présents (10) :**

M. Dominique LYMER, M. Guy HUART, M. Jean-Marie RICHEZ, M. Bernard KAMINSKI, Mme Monique GUILBERT, Mme Yveline DRUELLE, M. Jean-Pierre GODEVIN, Mme Josée THÉOLAT, Mme Denise CAPELLE, M. Raymond ZINGRAFF.

**Absents excusés et non représentés : (6)**

M. Michel LATAWIEC, Mme Laurence PÉAN, M. Philippe BAUDRIN, M. Laurent DEGALLAIX, M. Hervé BROUILLARD, Mme Élisabeth GONDY.

N° d'inscription de l'acte  
soumis à l'obligation de  
transmission au Représentant  
de l'État :  
I/019/13

\*\*\*\*\*

**Vu le Code du Tourisme, et notamment ses articles L133-1 et suivants ;**

Secrétaire de Séance :  
Mme Isabelle DUSCHET

**Vu la délibération du Conseil Communautaire de Valenciennes Métropole en date du 05 avril 2012, laquelle a décidé de la création d'un office de tourisme constitué sous forme d'établissement public à caractère industriel et commercial (ÉPIC), doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;**

Nos Réf : ID/IC

**Vu les statuts de l'ÉPIC, approuvés par le Comité de Direction du 15 juin 2012 et notamment les articles 1 et 4 ;**

OBJET : Acquisition de la  
« COW'MUNAUTÉ »

**Vu la Convention portant missions et objectifs intervenant entre Valenciennes Métropole et l'Office de Tourisme ;**

Ainsi fait et délibéré en  
séance les jours, mois et an  
susdits.

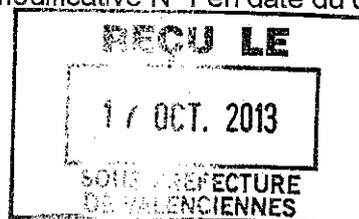
Le Président,  
Guy HUART

Lors de sa séance du 4 juillet 2013, le comité de direction a décidé d'être partenaire de la CowParade 2013 à Valenciennes, en devenant sponsor d'une Vache. L'artiste Rémy FIQUET a été choisi pour assurer sa décoration, sur le thème de notre territoire « la Cow'munauté d'agglomération Valenciennes Métropole ».

Actuellement exposée dans la ville (square Crasseaux), elle doit être présentée aux enchères publiques. Avant cela, il est possible de s'en porter acquéreur et qu'elle ne passe pas aux enchères.

Sur ces bases, il est proposé au Comité de direction réuni le 3 octobre 2013,

- D'accepter de se porter acquéreur de la « Vache Cow'munauté d'agglomération » pour un montant total de 12 000,00 € TTC soit 3 986,80€ TTC pour le solde restant à verser. Les crédits sont inscrits au budget 2013 suite à la décision modificative N°1 en date du 04 juillet 2013,



- D'autoriser le Directeur Général et le président à signer le contrat d'acquisition avec la société « Haute Tension »,
- D'autoriser le Directeur Général à procéder au règlement de cette acquisition.

Après en avoir délibéré,

Le Comité de Direction

Par 10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,

**ACCEPTÉ :**

- De se porter acquéreur de la « vache Cow'munauté d'agglomération » pour un montant total de 12 000,00 €uros.

**AUTORISE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À :**

- Signer, avec le Président, le contrat d'acquisition avec la société « Haute Tension »,
- Procéder au règlement du solde de 3 986,80 € TTC pour cette acquisition.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Pour extrait conforme,

Fait à Valenciennes, le 03 octobre 2013

Le Président  
Guy HUART

